



#EPS2024



2024

UN HÉRITAGE POUR

L'EPS ET LE SPORT

C'EST POSSIBLE !



Zone rouge la sédentarité

Les jeunes français·es les moins actifs·ves des pays occidentaux



Selon une étude de « The Lancet », en 2019, les jeunes Français·es (11-17 ans) sont parmi les moins actifs·ves des pays occidentaux (au 22^{ème} rang sur 25), ce qui entraîne des effets négatifs, scientifiquement démontrés, sur leur santé. **Seul·es 13 % d'entre eux/elles** réalisent une heure d'activité physique quotidienne d'intensité modérée, conformément aux recommandations de l'OMS.

Rapport de la Cour des comptes (« La Santé des enfants », 2021)



Alors que les statistiques nationales montraient qu'avant l'apparition de la COVID-19, seulement **28 % des garçons** et **18 % des filles** atteignaient les recommandations en activité physique, les résultats de l'enquête de l'ONAPS soulignent un déclin de ce niveau d'activité physique durant le confinement pour **42 % des enfants de 6 à 10 ans** et **58,7 % des adolescent·es**.

Activités physiques et sédentarité en France, état des lieux 2020, ONAPS



En 2019, « La dégradation de la capacité physique évaluée par la Vitesse Maximale Aérobie (VMA), filles comme garçons, est même plus conséquente chez les filles que chez les garçons, depuis 35 ans (entre 1987 et 2022) ».

Professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport coordonnateur de l'étude « Inverser les courbes »



La progression de la sédentarité et de l'inactivité physique constitue une véritable bombe à retardement sanitaire et représente l'une des plus grandes causes de risque de mortalité liées aux maladies non transmissibles.

Organisation Mondiale pour la Santé (OMS)



Seulement

13%

des jeunes Français·es (11-17 ans) réalisent une heure d'activité physique quotidienne



Avant COVID-19
seulement

28%

des garçons

18%

des filles

atteignaient les recommandations en activité physique



La France se situe au

119^{ème} rang

sur 146

en matière d'activité physique des jeunes à l'échelle mondiale.

Zone rouge

sur les inégalités de pratique de l'activité physique

Les pratiquant·es aux revenus les plus élevés sont les plus fréquemment inscrit·es au sein d'une structure sportive :



- **39 %** d'inscrit·es pour les foyers aux plus hauts revenus contre **17 %** pour les foyers aux revenus les plus faibles.
- **71 %** de filles pratiquent une activité sportive avec un diplôme inférieur au niveau bac contre **85 %** pour celles ayant le niveau bac ou équivalent et **89 %** pour celles diplômées du supérieur

L'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives, Muriel Hurtis et Françoise Sauvageot



En 2000, 68 % des jeunes de 15 à 24 ans pratiquaient une activité sportive au moins une fois par semaine (INSEP, 2002). **En 2015, ils ne sont plus que 39 %** pour la même tranche d'âge, selon l'INSEE.

En 2015, **1 fille sur 2 (50,8 %)** d'origine modeste pratiquait du sport au moins une fois par semaine. Dans les familles plus aisées, elles étaient deux sur trois à faire du sport.

Les pratiquant·es inscrit·es au sein d'une structure sportive :

39%

pour les foyers aux plus hauts revenus

17%

pour les foyers aux revenus les plus faibles

En 2000

68%

des 15-24 ans

pratiquaient une activité sportive au moins une fois par semaine

En 2015

39%





Les JOP 2024 deshéritent l'EPS

Les JOP de Paris Seine Saint Denis ont été obtenus sur la notion d'héritage pour la population. Pourtant, depuis 5 ans, nous assistons à une dégradation sans précédent de l'enseignement de l'EPS à l'école. Alors que tout devrait être fait pour que les JOP soient un tremplin pour le développement des pratiques physiques et sportives dès l'école, les choix politiques sont contraires à cette ambition.



Dans le primaire :

De 100 heures de formation EPS dans la formation d'un-e Professeur-e d'école lors de la création des IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres) jusqu'en 2000, la formation est passée à une trentaine d'heures.



Dans le secondaire :

Sur un échantillon de 1 200 établissements, 1 986 heures hebdomadaires n'étaient pas assurées en EPS à la rentrée 2022 faute de recrutement.

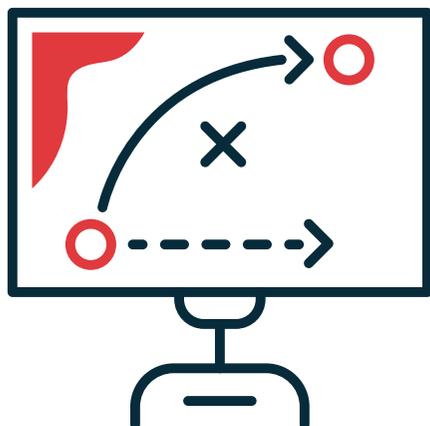
Enquête SNEP-FSU, rentrée 2022.

Entre 2017 et 2022 il y a eu 967 suppressions de postes en EPS pour 22 600 élèves de plus⁽¹⁾.

(1) Données issues des comités sociaux d'administrations académiques et ministériels

Tout de suite...

Les 6 mesures clés de l'héritage pour le développement de l'EPS :



Mais il importe avant tout que chacun, homme ou femme, puisse accéder dans de bonnes conditions aux activités physiques et sportives...

Conseil d'État 2019

1

Augmenter les horaires : 4 heures d'EPS hebdomadaires de la 6^{ème} à la Terminale.



2

Planifier un plan pluriannuel de recrutement de 1 500 enseignant·es d'EPS par an à partir des concours 2024.



3

Construire ou rénover 200 piscines et gymnases écoresponsables par an avec 50 % de financement de l'État, comme première étape d'un plan pluriannuel de 5 ans.



4

Proposer une épreuve d'EPS au DNB au collège et doubler le coefficient de l'épreuve EPS au Bac.



5

Mettre en place des « **plus en EPS** » dans chaque établissement : section sportive scolaire, option EPS, enseignement de spécialité.



6

Mettre en place une « **Unité d'enseignement** » obligatoire en licence pour l'ensemble des universités.



Contact

SNEP-FSU National

Paris

76, rue des Rondeaux
75020 Paris

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mail : secretariat@snepfsu.net

Tél. : 01 44 62 82 23



Retrouvez toutes
les informations sur
www.snepfsu.net/contact



Suivez-nous sur

www.facebook.com/snepfsu



twitter.com/snepfsu



www.youtube.com/@SNEPFSU-EPS